

ACT SYST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 49 700 euros
Siège social : 66 Route de Sartrouville
78230 LE PECQ

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 30 juin à 17 heures, les associés de la SARL "ACT SYST" au capital de 49 700 €, dont le siège social est - 66 route de Sartrouville 78230 LE PECQ - se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Etaient Présents :

Monsieur ROUAULT Jean-Louis	50 parts
Monsieur HOREAU Hubert	50 parts

	100 parts

En tant que de besoin, les associés reconnaissent avoir été valablement convoqués par la Gérance.

Le Président de l'Assemblée, Monsieur HOREAU Hubert, rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Mise à jour des statuts,
- Questions diverses.

Après lecture du rapport de la Gérance, la discussion est ouverte, diverses observations sont présentées puis, personne ne demandant plus la parole, sont successivement mises aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

Première RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide du transfert du siège social du 66 Route de Sartrouville 78230 LE PECQ au 21 Bd Renard BENOIT 78680 EPONE à compter du 1^{er} juillet 2025. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et les Associés présents ou leur mandataire.

